

COMMUNE DE HAMBYE

COMPTE RENDU

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 06/05/2021

Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire

Présents : MMES et MM. VOISIN. RUALT. WASCHINGER. CHAPON. LESAULNIER. LECERF. LADROUE-DENIS. PEPIN. PIGNET. LHERMITTE. LENGRONNE. BRIONNE. LEPETIT.
Absentes excusées : Chantal GUILLOTTE et Sabine VARIN (pouvoir à Géraldine LEPETIT).

1. Révision des loyers de la pharmacie et de la maison de santé.

Conformément aux baux signés en 2018, les loyers seront révisés à compter du 1^{er} juillet 2021.

2. Logement communal « 8 rue des Ecoles ».

Des travaux d'aménagement ont été réalisés par la locataire qui quitte le logement courant juin. Le conseil municipal accepte de participer à hauteur d'un mois de loyer, soit 435 €. Ces travaux apportent une réelle plus-value au logement.

3. Logement communal « 4 rue Louis d'Estouteville ».

Le logement est libre le 15 mai 2021. Une annonce sera publiée sur le site du bon coin. Le loyer est de 430.54 € par mois avec possibilité de louer le garage pour 30 € par mois.

4. Extension d'un élevage laitier sur la commune du Guislain.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande déposée par l'EARL de la Girardière, sur la commune du Guislain, pour l'exploitation d'un élevage de 235 vaches laitières et la mise à jour du plan d'épandage. Au vu du dossier transmis en mairie, le conseil municipal précise que le plan d'épandage se trouve à proximité de zones sensibles des affluents du bassin de la Sienne et que le projet ne correspond pas à l'agriculture qu'il souhaite soutenir aujourd'hui.

5. Etat du Chemin Vesely.

Le mauvais état du chemin de randonnée a été constaté par de nombreuses personnes, principalement dû au ruissellement d'eaux de sources, et défoncé par certains usages. De plus, vers le haut du chemin, côté route le Balnière, un agriculteur a érigé une passerelle lui permettant une communication de part et d'autre du chemin, formant un véritable obstacle aux randonneurs. Les travaux à envisager sont :

- Demander à l'agriculteur de diminuer la hauteur de l'obstacle et d'adoucir la pente vers le chemin,
- Installer des buses de façon à capter le ruissellement des eaux.

6. Acquisition de mobilier urbain.

Le conseil municipal donne son accord à l'acquisition de trois bancs en bois à installer dans le bourg, 3 lots de deux poubelles (déchets et tri), 3 potelets cendriers pour récupérer les mégots (1 à la salle des fêtes et les deux autres devant chaque bar). Les crédits ont été inscrits au budget.

7. Fibre optique dans le lotissement Hippolyte Gancel.

Le coût de l'étude et du déploiement du réseau s'élève à la somme de 2 218.30 € ht. Le conseil accepte.

8. Vente des 9 garages route des Alliés.

L'office notarial a transmis une proposition au prix net vendeur à 41 000 €. Le conseil municipal accepte. Les frais de géomètre seront payés par moitié à hauteur de 700 €.

9. Questions diverses.

La commission des travaux se rendra dans le clocher de l'église pour envisager l'engrillagement des ouvertures et empêcher ainsi les choucas de pénétrer.

Chemin de la Pitoiserie : des travaux de busage seront réalisés à l'automne.

10. Informations générales.

- Marché du terroir : organisé tous les vendredis soir de 16 h à 19 h.
- Commission communication : prochaine réunion le 27 mai 2021 à 20 h.
- Elections départementales et régionales : le conseil municipal établit les permanences des dimanches 20 et 27 juin 2021. Les élections auront lieu à la salle des fêtes de Hambye.

Fait à HAMBYE, le 10 mai 2021
Le Maire,
Michel VOISIN.